

Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : Le 29 janvier 2021

Objet : **Ressources additionnelles pour les guides de salubrité des aliments 2021 et l'information pour la mise à jour de vos guides**

Comme nous l'avons annoncé le 11 décembre 2020, les guides CanadaGAP ont été mis à jour pour 2021. La version 9.0 du *Guide pour les fruits et les légumes* et le *Guide pour les produits de serre* est [publiée sur le site Web de CanadaGAP](#). Nous vous rappelons que pour les besoins de la certification, les nouveaux guides **entreront en vigueur le 1er avril 2021**.

Ressources additionnelles sur le site Web de CanadaGAP

En plus des documents publiés avec les guides en décembre, les ressources suivantes sont également disponibles sur le site Web de CanadaGAP :

- Des versions PDF remplissables des guides CanadaGAP (Version 9.0)
- Les versions des guides CanadaGAP en espagnol (Version 9.0)
- Une présentation PowerPoint sur les principales modifications pour 2021
- Une présentation PowerPoint sur « Comment effectuer la mise à jour de votre guide »

Que dois-je faire pour effectuer la mise à jour de mon guide?

*Dans le cadre du programme CanadaGAP, les participants sont tenus de mettre à jour leur guide **chaque année**, conformément à l'exigence précisée dans la section 24.* La publication de la version 9.0 est le moment idéal de passer en revue votre guide pour y apporter les changements pour 2021.

CanadaGAP fournit sur son site Web les ressources suivantes pour vous faciliter la tâche :

- *Survol des principales modifications apportées aux guides CanadaGAP* — un aperçu des changements faits pour 2021
- Révisions du guide — les détails des changements par rapport à la version précédente

Il existe différentes façons de mettre à jour votre guide pour 2021. **Il n'est PAS nécessaire de réimprimer la totalité du guide.**

1. Parcourez le *Survol des principales modifications* pour avoir une idée des changements apportés. Déterminez quels sont les changements qui concernent votre entreprise (il pourrait y en avoir plusieurs ou aucun).
2. Une fois que vous avez cerné ces changements, nous vous encourageons à passer en revue le document *Révisions du guide version 8.0 à 9.0*, car il contient la formulation exacte des énoncés modifiés.
3. Imprimez les pages/sections nécessaires (pour avoir un document formaté, choisissez la version PDF sans les suivis de modifications).
4. Insérez les nouvelles pages dans votre guide actuel, en prenant soin d'indiquer (par un crochet) que vous avez effectué les nouvelles procédures qui concernent votre entreprise.

5. Il est préférable de réimprimer le glossaire, ou au moins imprimer/passé en revue tout changement aux définitions. La terminologie qui a été modifiée est indiquée dans le document *Survol des modifications*. Les modifications (habituellement les précisions) de la terminologie sont importantes, puisqu'elles peuvent affecter les exigences du programme.
6. Sur la page de titre de votre guide, rayez d'un trait le numéro et la date de la version précédente, et écrivez « Version 9.0 2021 », ou imprimez la nouvelle page de titre.

Remarque : si vous choisissez d'imprimer le guide au complet, assurez-vous d'imprimer la version formatée PDF du site Web de CanadaGAP.

La mise à jour des registres CanadaGAP

- Certains changements/registres ne s'appliquent peut-être pas à votre entreprise. Consultez le document avec les suivis de modifications pour déterminer si elles s'appliquent à vous.
- Commencez à utiliser les nouvelles versions des registres ou mettez à jour vos propres registres afin d'assurer que la nouvelle information est incluse.

La mise à jour des versions remplissables PDF

Les versions remplissables PDF des guides CanadaGAP ont été introduites l'année dernière et sont aussi disponibles pour la Version 9.0. Ces PDF remplissables permettent aux entreprises de compléter le guide électroniquement chaque année.

Si vous souhaitez compléter votre guide électroniquement chaque année, téléchargez cette version, et remplissez chaque section du guide comme vous le faisiez normalement (incluant le tableau de confirmation à la fin de chaque section). Une fois complété, ce PDF remplissable peut ensuite être sauvegardé (ou imprimé si nécessaire). Si vous avez complété la Version 8.0 des guides remplissables, vous auriez à télécharger et compléter la Version 9.0 pour l'année 2021

Veillez noter que ce PDF n'inclut pas les registres, donc vous allez devoir conserver vos registres à l'aide d'une autre méthode (par exemple, en utilisant les registres Excel de CanadaGAP disponibles sur le site Web).

Veillez faire parvenir vos questions à info@canadagap.ca.

CanadaGAP est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA, ou « GAP ») par les fournisseurs de fruits et de légumes.

CANADAGAP®

Programme CanadaGAP ■ 245, place Menten, bureau 312, Ottawa (Ontario) Canada K2H 9E8
Tél. 613-829-4711 ■ Téléc. 613-829-9379 ■ info@canadagap.ca ■ www.canadagap.ca